

## **LETTRE AUX MEMBRES DU FUTUR SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES SOURCES ET GORGES DE L'ALLIER**

### **ALLEYRAS EST PRETE POUR ACCUEILLIR LE SIEGE ET LA MAISON DU PARC NATUREL DES SOURCES ET GORGES DE L'ALLIER**

Madame, Monsieur,

Vous allez peut-être devenir membre bientôt de l'organe de décision du PNR Sources et Gorges du Haut-Allier. En tant que tel vous allez devoir lors de la toute première séance et parmi de nombreuses décisions, choisir ***l'emplacement du siège du parc.***

Des critères précis pour ce choix ont été définis par les deux régions et les communautés de communes dans l'annexe 3 de la charte. Deux communes seules répondent à ces critères : **Alleyras** et **Monistrol d'Allier**. Vous ne connaissez peut-être ni l'une ni l'autre. Nous allons essayer de vous situer les deux communes dans le contexte du Parc.

Étrangement dès la rédaction de la charte, en Annexe heureusement donc avec une valeur absolue relative, une commission de travail interne de l'association de préfiguration a inscrit Monistrol d'Allier dans le document. Nous nous demandons toujours pourquoi. Cette commune a intégré le parc alertée par le pré-choix de cette association et donc bien avant sa voisine Alleyras apparemment tenue à l'écart.

**Invitée par personne, Alleyras en septembre 2015 a officiellement adhéré au projet et manifesté immédiatement sa candidature pour l'accueil du Siège et de la Maison du Parc.**

Or depuis, l'association de préfiguration, même si son président a confirmé par écrit avoir reçu la candidature d'Alleyras, n'a pas mis à jour l'Annexe de la Charte en question, qui était encore à l'état de rédaction, et a continué à ne proposer que Monistrol y compris dans le document remis aux participants du dit *Forum des 65 communes*, le 4 décembre 2015 à Saint-Privat d'Allier. Notamment celui intitulé « *Programme d'actions 2016* ».

Assemblée générale

de l'association de préfiguration du PNR des sources et gorges du Haut-Allier

du 04 décembre 2015

Programme d'action 2016

2016 sera une année de transition. L'association doit préparer la mise en place du syndicat mixte de gestion du Parc auquel les communes Département et Régions ont décidé d'adhérer lors de leurs délibérations. Dès lors que le syndicat mixte sera créé l'association aura terminé sa mission.

Le Syndicat mixte ne pourra se réunir qu'à compter de la parution au journal officiel du décret de classement. Celui-ci devrait intervenir au printemps 2016, mais il convient d'être prudent, la phase d'instruction et de décision par l'Etat n'est pas soumise à délai.

Quel que soit le délai de décision de l'Etat, il est nécessaire de préparer dès à présent, à partir des dispositions de la charte, les principales décisions à prendre lors de la séance d'installation du syndicat mixte :

1. **L'organisation de la gouvernance du PNR**, intégrant l'évolution possible des statuts afin de mieux intégrer les chambres consulaires dans la gouvernance (annexe 1)

Plus loin :

En ce qui concerne l'organisation matérielle, le groupe de travail devra proposer :

1. **Un scénario de court terme** permettant au syndicat mixte de travailler dans de bonnes conditions dès sa création
2. **Une analyse de la faisabilité technique, organisationnelle et financière du scénario prévu par la charte** : un siège à Monistrol d'Allier et deux antennes couplées avec des bureaux de l'office de tourisme (Langeac et Langogne), en vue de sa confirmation par le syndicat mixte.

*L'association mettra les scénarios à la disposition du syndicat mixte pour adoption.*

**Nous trouvons cela INSUPPORTABLE. Selon la charte du Parc qu'Alleyras a signé c'est à vous qu'il revient de choisir le siège et non pas d'adopter le pré-choix d'un seul scénario imposé par l'association de préfiguration. D'autant qu'ALLEYRAS REpond A TOUS LES CRITERES définis et que notre commune propose des solutions pour une installation efficace et rapide de l'équipe du PNR.**

Si nous insistons auprès de vous c'est que aussi, comme cela est clairement inscrit dans les **statuts du syndicat mixte** gérant le parc, **Article 3.1** :

« *Ses domaines d'actions sont :*

- *Protéger et valoriser les paysages, le patrimoine naturel et culturel notamment par une gestion adaptée ;*

- *Contribuer à l'aménagement du territoire ;*

... »

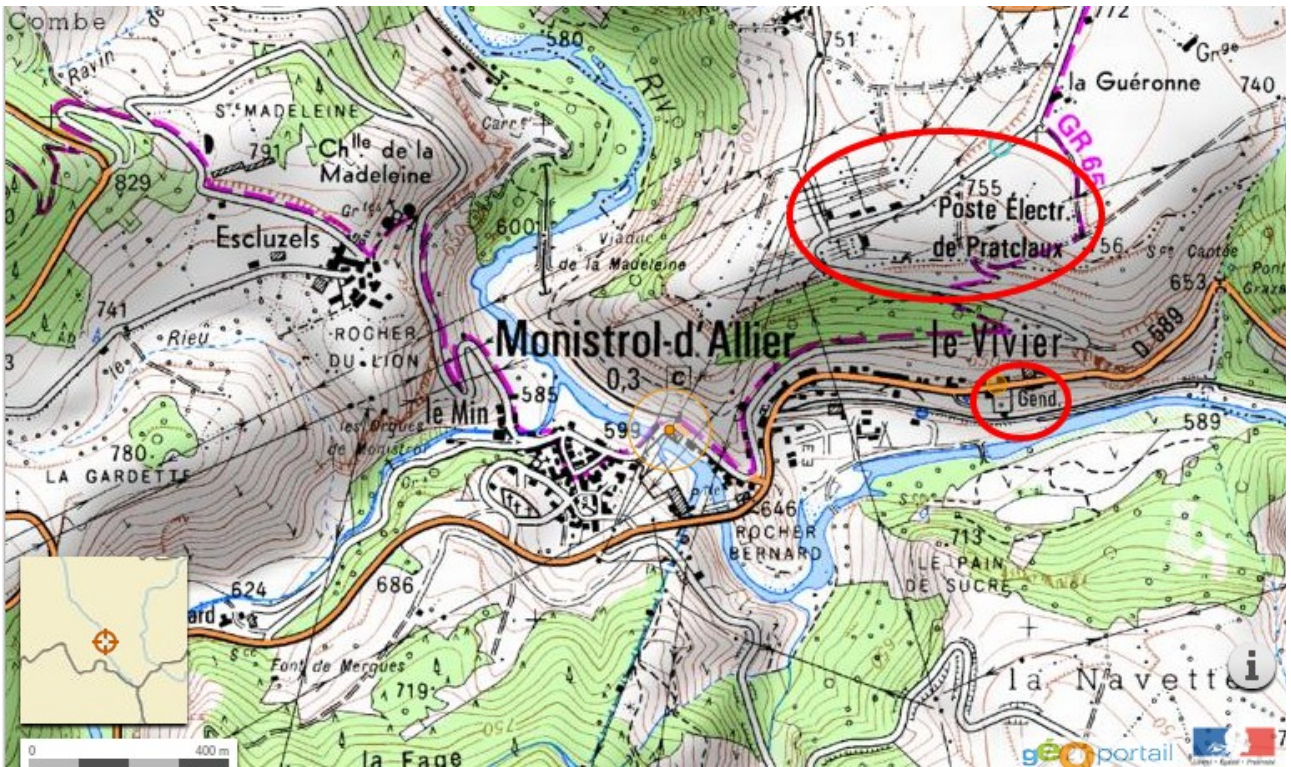
### **Puisqu'il le faut parlons un peu de Monistrol**

**Un objectif essentiel c'est l'aménagement du territoire : en adoubant le choix de Monistrol d'Allier le Syndicat Mixte du PNR accentuerait le déséquilibre au sein des très fragiles Gorges Sauvages de l'Allier.**

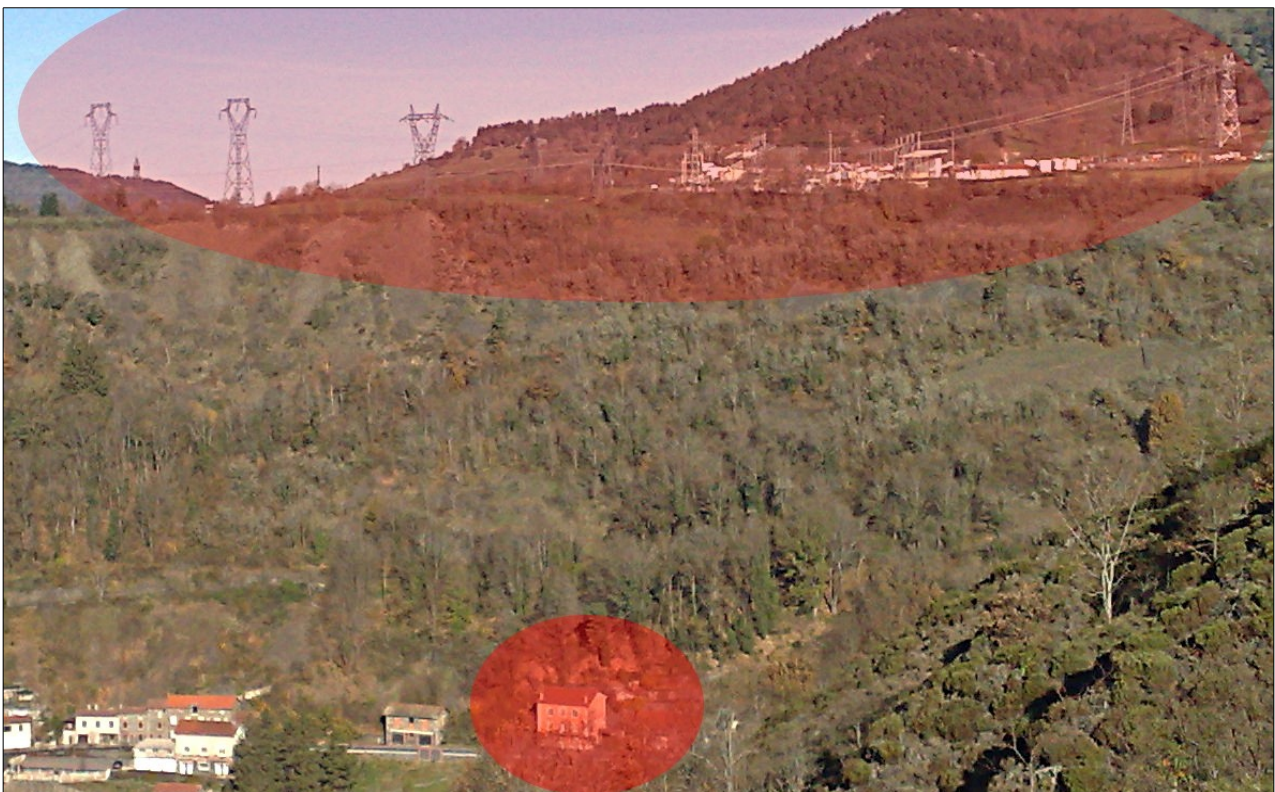
Si nous insistons c'est que :

- 1) Monistrol d'Allier N'A PAS BESOIN D'UN AFFLUX TOURISTIQUE ET ECONOMIQUE SUPPLEMENTAIRE : il est déjà situé d'une part sur l'axe routier très fréquenté Le Puy - Saugues, et de l'autre sur le chemin de Compostelle qui accueille des flux importants de pèlerins marcheurs. Budgétairement parlant il dispose de forts subsides de la part d'EDF qui a disséminé ses installations sur tout son territoire depuis des lustres. Et d'ailleurs...
- 2) Monistrol d'Allier offre aux visiteurs une vision CALAMITEUSE et industrielle dans un parc naturel : on dénombre actuellement dans un rayon de 2 kilomètres autour du centre environ 70 pylônes Très Haute Tension très visibles. Le siège du parc envisagé, l'ancienne gendarmerie est à 250 mètres à vol d'oiseau et en contrebas du poste de répartition EDF de PratClaux, l'un des plus importants du centre de la France. De plus ces lignes ne seront jamais enfouies, l'état des techniques ne le permet pas. Une nouvelle ligne encore plus puissante vient d'être terminée et passe en plein milieu de la commune. De bonnes vibrations assurées pour nos visiteurs en recherche de naturel et pour les électrosensibles. Ci-dessous quelques photos et cartes réalisées fin décembre 2015.





*Un siège proposé sous le centre de transformation THT tout proche*



*Un écrin de nature vierge  
pour accueillir le siège du parc naturel*





*Dans Monistrol d'Allier vers Saugues par le nouveau pont*

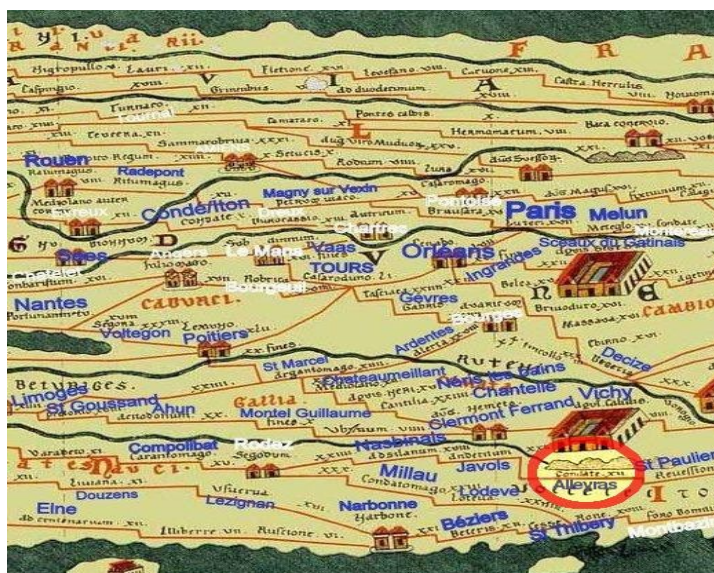


*Le haut du centre bourg*

**Regardons maintenant Alleyras.**

## LES ENJEUX

1. **Alleyras NECESSITE UNE RELANCE** au niveau tourisme économique et touristique. En regardant les courbes démographiques c'est de chute libre dont on parle et de désertification rurale galopante. Pour elle l'installation de la maison / siège du Parc ne sera pas un cataplasme agglutiné à un ensemble industriel électrique mais une véritable opportunité accueillie comme telle qui y trouvera toute sa place. Le meilleur emplacement de la commune lui est réservé et les locaux provisoires sont situés à 1 minute de la gare.
2. **L'environnement NATUREL de la commune est DIGNE d'une maison de parc** : pas de forêt de pylônes THT en vue, toutes les lignes EDF moyenne tension viennent d'être enterrées, de multiples sentiers de randonnées relient Velay et Gévaudan. Ils démarrent tous à 30 mètres de la gare.
3. **Le quartier de notre gare justement va être entièrement réaménagé cette année** pour un accueil optimal.
4. **Le camping municipal est vaste et vraiment les pieds dans l'Allier.** Il offre de multiples possibilités pour les groupes, individuels, et familles.
5. **Un des emplacements proposé pour la maison / siège du parc est absolument unique, c'est le promontoire du Montfaucon.** Il domine le méandre de l'Allier, Vabres, Alleyras et Pont d'Alleyras. Il est accessible de la gare à pied. Un site par lui-même naturel et remarquable. De plus l'équipe du PNR pourra s'installer IMMEDIATEMENT dans un espace provisoire à 30 m de la gare.
6. **Un potentiel touristique à conforter** : avant même la Rome antique Pont d'Alleyras ex Pont de Vabres était l'unique passage de l'Allier entre Velay et Gévaudan, puis pour les troupes romaines, le **Condate** de la carte de Peutinger, sur la **via Bolena de Lyon** par Ruessium /Saint-Paulien, Javols, Rodez, **vers Toulouse et Bordeaux**. Tous les récents travaux l'affirment. Au moyen-âge la tour de guet qui domine Vabres, commune d'Alleyras côté Gévaudan, servait au contrôle de ce passage. Une structure pour faire connaître cet *Antique Chemin* sera lancée en avril 2016. Historiquement et durant tout le moyen âge c'est l'itinéraire privilégié et emprunté par tous, même par les pèlerins de Compostelle.







*Pont d'Alleyras en arrivant de Saugues*



*Le Bourg d'Alleyras domine les gorges*

**Pouvons nous vous demander d'agir auprès du groupe de travail chargé de préparer votre vote lors de la première session du syndicat mixte pour qu'il vous présente un scénario alternatif, *Alleyras siège et Maison du Parc*, à celui qu'il préconise ?**

Nous sommes candidats depuis septembre et nous ne comprenons toujours pas pourquoi l'association de préfiguration minimise et cache notre proposition.

Merci de votre intérêt. Nous comptons sur vous pour rétablir un tant soit peu l'équilibre touristique et économique dans nos gorges sauvages de l'Allier.

A votre disposition pour toute information que vous jugerez nécessaire.

*Pour la Commission ouverte PNR d'Alleyras*

Marc Gouttebroze

**PS : Le PDF « complément » expose les réponses d'Alleyras aux critères**